



Veterans with Cancer Inc. **Advocacy & Awareness**

Attention Veterans: Could Your Cancer Be Service-Related?

If you served in a technical trade that involved regular use of chemicals or were deployed in Afghanistan and exposed to burn pits, your cancer could be linked to your military service. *Veterans with Cancer Inc.* encourages veterans who may have been affected by such exposures to consider filing a claim with Veterans Affairs Canada (VAC). For more information on chemicals that may cause cancer, visit www.VeteransWithCancer.com.

About Veterans with Cancer Inc.

Veterans with Cancer Inc. is a newly established not-for-profit organization dedicated to advocating for veterans affected by cancer. The organization's mission is twofold: to raise awareness about the connection between cancer and exposure to toxic chemicals while in military service, and to advocate on behalf of all veterans with cancer to ensure that they receive the support and benefits they deserve.

Chemical Exposure: A Hidden Injury

Unlike physical injuries sustained during deployment, exposure to carcinogenic chemicals may not show symptoms immediately. A veteran who was exposed to toxic substances while in uniform might not experience the effects of that exposure until many years later. In some cases, the link between cancer and military service is not immediately obvious, especially when the onset of cancer occurs long after the exposure.

Veterans who sustained a physical injury, such as a back injury from a fall, can usually trace the cause of their injury directly to a specific event. However, with chemical exposure, the long delay between exposure and the appearance of cancer often obscures the connection to military service. Moreover, because chemical-related injuries have many equivalents in the civilian population, it can be harder for veterans to recognize that their cancer may have been caused by the same chemicals they were exposed to while in the military.

Legal Framework for Service-Related Cancer Claims

Under Veterans Well-Being Regulation para 50(g), veterans who were exposed to environmental hazards during their service are entitled to have their cancer presumed to be service-related, unless there is clear evidence to the contrary. This regulation is designed to make it easier for veterans with cancer to file claims with VAC, but many veterans are unaware of this provision and fail to make a claim because they mistakenly believe that the long gap between exposure and diagnosis disqualifies them.

We urge veterans and their families to take a closer look at whether they might have been exposed to hazardous chemicals during their military careers. If cancer has been diagnosed, consider whether the exposure occurred while in service, as this could entitle you to benefits from Veterans Affairs Canada.

How You Can Help

Veterans with Cancer Inc. asks for your help in spreading awareness about this issue. If you know a veteran who has been diagnosed with cancer, encourage them to consider whether they were exposed to carcinogens during their service. By sharing this information, you can help ensure that veterans receive the support and recognition they deserve.

For more information, please visit www.VeteransWithCancer.com or leave a message at: (226) 664-1672.



Vétérans atteints de cancer

Plaidoyer et sensibilisation

À l'attention des anciens combattants : Votre cancer pourrait-il être lié au service militaire ?

Si vous avez exercé un métier technique nécessitant l'utilisation régulière de produits chimiques ou si vous avez été déployé en Afghanistan et exposé à des fosses de brûlage, votre cancer pourrait être lié à votre service militaire. *Veterans with Cancer Inc.* encourage les anciens combattants qui ont pu être affectés par de telles expositions à envisager de déposer une demande auprès d'Anciens Combattants Canada (ACC). Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits chimiques susceptibles de causer le cancer, visitez le site www.VeteransWithCancer.com.

À propos vétérans atteints de cancer

Veterans with Cancer Inc. est un nouvel organisme sans but lucratif qui se consacre à la défense des intérêts des anciens combattants touchés par le cancer. La mission de l'organisation est double: sensibiliser au lien entre le cancer et l'exposition à des produits chimiques toxiques pendant le service militaire, et défendre les intérêts de tous les anciens combattants atteints de cancer afin de s'assurer qu'ils reçoivent le soutien et les avantages qu'ils méritent.

L'exposition aux produits chimiques : Une blessure cachée

Contrairement aux blessures physiques subies pendant le déploiement, l'exposition à des produits chimiques cancérigènes peut ne pas présenter de symptômes immédiats. Un ancien combattant qui a été exposé à des substances toxiques pendant qu'il portait l'uniforme peut ne ressentir les effets de cette exposition que de nombreuses années plus tard. Dans certains cas, le lien entre le cancer et le service militaire n'est pas immédiatement évident, en particulier lorsque le cancer apparaît longtemps après l'exposition.

Les anciens combattants qui ont subi une blessure physique, par exemple une blessure au dos à la suite d'une chute, peuvent généralement retracer la cause de leur blessure directement à un événement spécifique. En revanche, dans le cas d'une exposition à des produits chimiques, le long délai entre l'exposition et l'apparition d'un cancer masque souvent le lien avec le service militaire. En outre, comme les blessures liées aux produits chimiques ont de nombreux équivalents dans la population civile, il peut être plus difficile pour les anciens combattants de reconnaître que leur cancer peut avoir été causé par les mêmes produits chimiques que ceux auxquels ils ont été exposés pendant leur service militaire.

Cadre juridique des demandes d'indemnisation pour cancer lié au service

En vertu du paragraphe 50(g) du Règlement sur le bien-être des anciens combattants, les anciens combattants qui ont été exposés à des risques environnementaux pendant leur service ont droit à ce que leur cancer soit présumé lié au service, à moins qu'il n'y ait une preuve évidente du contraire. Ce règlement a été conçu pour permettre aux anciens combattants atteints de cancer de déposer plus facilement des demandes auprès d'ACC, mais de nombreux anciens combattants ne connaissent pas cette disposition et ne déposent pas de demande parce qu'ils croient à tort que le long délai entre l'exposition et le diagnostic les disqualifie.

Nous conseillons vivement aux anciens combattants et à leurs familles d'examiner de plus près s'ils ont pu être exposés à des produits chimiques dangereux au cours de leur carrière militaire. Si un cancer a été diagnostiqué, il faut se demander si l'exposition a eu lieu pendant le service, car cela pourrait vous donner droit à des prestations d'Anciens Combattants Canada.

Comment vous pouvez aider

Veterans with Cancer Inc. vous demande de l'aider à sensibiliser le public à cette question. Si vous connaissez un ancien combattant chez qui un cancer a été diagnostiqué, encouragez-le à se demander s'il a été exposé à des substances cancérigènes pendant son service. En partageant cette information, vous pouvez contribuer à ce que les vétérans reçoivent le soutien et la reconnaissance qu'ils méritent.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.VeteransWithCancer.com ou laisser un message au: (226) 664-1672.